



Explosion de vasque dans la salle de bain en pleine nuit

Par **nadoo92**, le **30/05/2011** à **16:55**

Bonjour,
j'ai emmenager en janviert 2011, dans un apprtement et un mois apres le 24 fevrier mon vasque de salle de bain a exploser en pleine nuit et ni l'agence ni le proprietaire n'est venu constater et il me dise que tout est a mes frais.
îl veulent m'envoyer aux service contentieux alors que je ni suit pour rien.
que doit-je faire??

Par **mimi493**, le **30/05/2011** à **20:48**

Je ne vois pas comment ça peut exploser, un lavabo.
A vous de prouver que vous n'êtes pas responsable

[citation]il me dise que tout est a mes frais.
îl veulent m'envoyer aux service contentieux alors que je ni suit pour rien. [/citation] qui a payé le remplacement ?